



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

CABINET
SERVICE DE PRESSE
ET DE COMMUNICATION

Orléans, mercredi 24 avril 2013

C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

DECISIONS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL DU 4 MARS 2013

La commission départementale d'aménagement commercial s'est réunie le lundi 04 mars 2013 à la préfecture du Loiret.

Deux dossiers ont été examinés :

- L'extension de la zone commerciale la Guignardière par la création de 3 cellules d'une surface de vente de 180m², 250m² et 210m² pour une surface totale de 640m² à Chécy

Composition de la CDAC – 8 membres convoqués – 8 membres présents

Décision AUTORISEE par 8 voix POUR

- L'extension d'un ensemble commercial d'une surface de vente de 4 736m² par la création d'un magasin de détail de 660m² à Pithiviers

Composition de la CDAC – 8 membres convoqués - 8 membres présents

Décision AUTORISEE par 8 voix POUR

CONTACT-PRESSE

Colette Theas_Duhamel

Chargée des relations Presse et de la Communication

~ 02.38.81.40.35 - fax 02.38.81.40.36

colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr